Juin 2025

Info Confrançon #61

CONFRANÇON

Confrançonnaises, Confrançonnais,
La fin de mandat approchant, il me paraît nécessaire de pointer les actions les plus significatives réalisées depuis 2020. L'aménagement du cimetière et de son parking fut le 1er chantier d'envergure sur 3 ans. Dans le même temps, dans un souci de sécurité de tous, des créations de cheminements piétons voient le jour au droit du cimetière et de l'ancien stade. Les carrefours de l'Effondras et des lotissements du Domaine des Chênes, Bois Colomb et Acacias sont équipés de feux tricolores, régulant ainsi la circulation. Le renouvellement de la couche de roulement de la traversée du bourg est réalisé au cours de l'été 2024 pour compléter le panel de travaux de voirie.
Dans le domaine des économies d'énergie, l'éclairage du gymnase en tubes fluo très énergivores est remplacé par des lampes LED, permettant une baisse importante de consommation et un changement de contrat du fournisseur d'électricité par un moins onéreux. L'isolation des combles de l'école est rénovée, améliorant ainsi le confort en hiver comme en été, tout en diminuant le coût de fonctionnement du chauffage.
En collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque, il est décidé de transférer celle-ci dans l'ancien local de pompiers, offrant ainsi une meilleure visibilité et une accessibilité facilitée pour l'école. Le bungalow derrière le gymnase voué à la destruction est finalement réhabilité et mis à disposition des chasseurs, qui l'agrémentent par quelques travaux d'aménagements importants, il est depuis très apprécié et régulièrement utilisé par l'association. Le comité des fêtes renaît de ses cendres grâce à une vingtaine de bénévoles, et l'accompagnement de la municipalité pour devenir Conf'Anime. L'association fait son maximum pour animer notre village et rassembler la population.
Des efforts sont réalisés en communication auprès de la population par le remplacement du panneau d'information, plus grand et d'une résolution améliorée, l'utilisation de PanneauPocket, la création d'une page Facebook et la réhabilitation complète du site internet de la commune.
Par l'achat de matériel et une organisation différente, les conditions de travail des agents communaux ont pu être améliorées.
De nombreux travaux de rénovation énergétique et de rajeunissement des bâtiments sont prévus d'ici la fin du mandat : huisseries salle annexe et restaurant scolaire, plafond salle des fêtes et garderie, aménagement cour d'école maternelle. Cette liste des travaux faits et encore à réaliser n'est pas exhaustive mais reflète les réalisations les plus importantes à mes yeux. Je tiens à préciser qu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté pour l'ensemble de ces réalisations, permettant ainsi à la dette de la commune de fortement diminuer et d'avoir un budget sain comme vous pourrez le voir dans les pages finances.
Bonne lecture et bon été à toutes et tous…

Jean Paul BUELLET,
maire #

Mairie

1, place de la mairie
01310 Confrançon
04 74 30 27 38
mairie@confrancon.fr
www.confrancon.fr

Horaires d'ouvertures
Accueil du public en mairie sur rendez-vous.
Le standard est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Budget 2025

Une nouvelle fois, le budget 2025 s'inscrit dans un contexte général très particulier : instabilité des prix avec une poursuite (moins forte) de l'inflation, instabilité politique et économique qui rend la vie de nos administrés plus difficile. Ce contexte nous plonge parfois dans une incertitude (recettes, subventions…) qui impacte nos prévisions budgétaires nécessairement prudentes, mais également nos projets qui pourraient être plus chers, moins subventionnés et plus longs à mettre en place.
En effet, l'Etat se veut plus « vertueux », ce qui veut souvent dire moins d'aides et plus de transferts de charges en direction des collectivités locales. Pour exemples : la fin de la diminution des taxes sur l'électricité, la baisse des dotations, la création d'obligations sans compensation financière…

Comme l'an dernier, je constate que les projets qui devaient se réaliser sur la commune prennent plus de temps : les investisseurs ont parfois plus de difficultés à trouver les financements et les particuliers plus de mal à obtenir leurs prêts. Ainsi, nous constatons que le projet éolien, la zone d'activités économiques ou encore les futurs lotissements démarrent moins vite que prévu, ce qui impacte nos recettes (vente d'un terrain, taxes…).
Cependant, dans ce contexte difficile, notre collectivité fait face en s'adaptant, on prend plus de temps pour les projets, on recherche des subventions mais aussi des économies, notamment énergétiques.
Les priorités 2025 peuvent se résumer ainsi : faire face avec rigueur à la situation d'inflation sans augmenter la fiscalité cette année afin de garantir à la commune un niveau de recettes permettant d'assumer les dépenses de fonctionnement en hausse, mais aussi de conserver un potentiel d'investissement permettant d'entretenir le patrimoine communal et d'investir dans de nouveaux projets pour plus de services à nos concitoyens.

Pour 2025, les investissements seront très importants : fin de l'opération bibliothèque, rénovation de la cour et des façades de l'école maternelle, augmentation de l'enveloppe « voirie » afin de maintenir un niveau important d'entretien mais aussi de création (trottoir sur la route de Vandeins, radars pédagogiques, cheminement piéton vers l'école…), mais aussi des travaux divers sur les bâtiments (voir édito), et enfin, le lancement du dernier gros projet du mandat avec la réhabilitation de la mairie (seules les études seront lancées cette année).

Il nous faudra également prendre en compte de nouvelles dépenses de fonctionnement comme la participation au nouveau terrain de foot réalisé à Curtafond par Grand Bourg Agglomération, le fonctionnement

Budget primitif 2025 - Section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement 2025		
Charges à caractère général	218 080 €	18 %
Reversement GBA* (salaire)	220 000 €	18 %
Reversement SIVOS* et SIEA* (éclairage public) et indemnités	248 410 €	21 %
Charges financières	16 500 €	1 %
Reversement FNGIR* & Fond de péréquation	5 594 €	0 %
SOUS-TOTAL	**708 584 €**	
Virement section d'investissement	481 136 €	40 %
TOTAL	**1 189 720 €**	

Recettes de Fonctionnement 2025		
Excédent antérieur reporté et produits exceptionnels	218 790 €	18 %
Produits des services	38 350 €	3 %
Impôts et taxes	610 128 €	51 %
Dotations et participations	141 140 €	12 %
Dotation compensation GBA*	84 487 €	7 %
Revenus des immeubles et recettes exceptionnelles	96 825 €	8 %
TOTAL	**1 189 720 €**	

Budget primitif 2025 - Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2025		
Remboursement emprunts - Caution - Reversement GBA*	99 288 €	7 %
Report d'investissements 2024	277 352 €	20 %
Rénovation mairie (lancement, études…)	382 325 €	28 %
Réaménagement bibliothèque	37 000 €	3 %
Travaux école	119 000 €	9 %
Voirie (partie investissement)	125 000 €	9 %
Autres investissements	207 249 €	15 %
Solde exécution reporté	109 656 €	8 %
TOTAL	**1 356 871 €**	

Recettes d'investissement 2025		
Virement de la section de fonctionnement	481 136 €	35 %
Vente terrain, Caution et divers	242 788 €	18 %
Dotation compensation voirie GBA*	59 132 €	4 %
Excédent de fonctionnement 2024	205 054 €	15 %
Recettes (Taxe aménagement, TVA)	57 000 €	4 %
Subventions et participations	311 761 €	23 %
TOTAL	**1 356 871 €**	

* GBA : Grand Bourg Agglomération
* SIVOS : Syndicat intercommunal à vocation scolaire
* SIEA : Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication
* FNGIR : Fond national de garantie individuelle des ressources

des carrefours de l'Effondras et du Domaine des Chênes (feux tricolores et éclairage public)…

Depuis 2018, les bases d'imposition sont indexées sur l'indice des prix à la consommation : l'augmentation sera moins élevée en 2025 (+1.7% environ) que les années passées (+ 3,9 % en 2024). Dans ce contexte d'augmentation des bases d'imposition ces dernières années et donc de progression des impôts locaux, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025.

Zoom sur la dette

Aucun emprunt n'ayant été souscrit depuis le début du mandat, le désendettement de la commune se poursuit pour s'établir au 1er janvier 2025 à 824 216 €, soit environ 594 € par habitant contre 869 € en 2021, au début du mandat. Pour 2025, aucun emprunt n'est prévu. Le prochain emprunt viendra sans doute avec le projet de réhabilitation de la mairie sur le prochain mandat lors de la réalisation de la phase 2 du projet.

Taux d'imposition de la fiscalité directe

	Taux d'imposition	Recettes
Foncier non bâti	49,68 %	59 070 €
Foncier bâti	33,39 %	421 716 €
Taxe habitation résidences secondaires	13,97 %	7 013 €

Total recettes 2025 : 487 799 €

Hervé COLAS,
adjoint aux finances #

Voirie

Marquage au sol et signalisation verticale du rond-point de l'église : le véhicule prioritaire est toujours celui de gauche

Nouveaux feux tricolores sortie du lotissement « Domaine des Chênes » pour réguler la vitesse et sécuriser la sortie des habitants

Marquages « 50 » réalisés sur la traversée du bourg afin de rappeler aux usagers de lever le pied

Miroir installé route de Loriol pour sécuriser la sortie de la route du Château d'eau

Arceaux vélos disposés à différents endroits du bourg et du Logis Neuf

Plusieurs aménagements de voirie ont été mis en œuvre afin de faciliter les déplacements et d'améliorer la sécurité. Les travaux d'un nouveau lotissement ayant démarré route de Mallet, un sens unique est mis en place pendant le chantier et comme déjà annoncé, il sera discuté de sa pérennité avec les riverains.

Martial LOISY, adjoint à la voirie #

Il était une fois...la nouvelle bibliothèque de Confrançon !

Septembre et octobre 2024 : Début des travaux avec la création des nouvelles ouvertures et du radier pour l'extension. Dépose de l'ancienne toiture et pose de la nouvelle couverture. Petit couac...la rampe PMR est à 9% au lieu de 5%...

Novembre à mars : montage des murs de l'extension, création des puits de lumière, pose des menuiseries extérieures, du système de chauffage, du nouveau plafond, de l'isolation intérieure...

Avril à juin : Peintures, électricité, pose de l'auvent, du nouveau portail de l'école et reconstruction de la rampe PMR… avec la bonne pente cette fois-ci…

Venez la découvrir le dimanche 7 septembre 2025 lors de son inauguration.

Sylvaine MARTIN, adjointe aux bâtiments #

Nettoyons la nature

Depuis plusieurs années maintenant, le conseil municipal et Conf'Anime invitent la population un samedi matin de mars à prendre soin de la nature, en organisant une collecte de déchets dans les différents quartiers et le long des routes de la commune. La session de 2025, prévue ce samedi 22 mars, particulièrement suivie par rapport aux années précédentes, a rassemblé une bonne trentaine de personnes, enfants et adultes confondus.

Bien que les cueilleurs de déchets soient plus nombreux, la récolte fût moins prolifique, y a-t-il une prise de conscience ? Les organisateurs ne peuvent que s'en féliciter, et en tirent la conclusion suivante : il y a certainement plus de respect envers la nature et les espaces partagés, mais il y a surtout plus de promeneurs qui collectent les déchets à l'occasion de leurs sorties et balades quotidiennes, merci à eux.

Plusieurs enfants ayant participé à cette matinée citoyenne ont fait part de leur étonnement de ramasser autant d'emballages plastiques et verres dans les fossés, générés par le manque de respect de certains individus envers la nature, peut-être un espoir pour l'avenir…

La manifestation s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité, après les remerciements de la municipalité à l'ensemble des participants.

Petit rappel aux fumeurs, merci de ne pas jeter vos mégots dans la nature, vous avez le droit de dégrader votre santé, mais respectez s'il vous plait les espaces publics pour le bien-être de tous.

Rendez-vous est donné à l'année prochaine pour être encore plus nombreux et ramasser encore moins de déchets.

Jean Paul BUELLET, maire #

France ADOT 01

Crée en 1982, affiliée à la fédération nationale FRANCE ADOT, reconnue d'utilité publique et agréée par l'Education Nationale, FRANCE ADOT 01 sensibilise aux dons d'organes, de tissus et de moelle osseuse dans le département de l'Ain.

D'interventions scolaires en plantations d'Arbres de Vie en reconnaissance aux donneurs d'organes et leurs familles, de présences lors des collectes de sang pour sensibiliser au don de moelle osseuse en tenues de stands d'information sur des manifestations sportives ou caritatives, l'agenda de FRANCE ADOT 01 est bien rempli.

Pour rappel, en 2024, 6 034 greffes ont été réalisées mais près de 22 585 personnes sont inscrites sur la liste d'attente. Le taux de refus frôle néanmoins les 37%.

La générosité de nos adhérents et donateurs nous permet d'aider les malades en contribuant aux projets de recherches sur le rejet d'organes initiés par la Fondation des HCL à hauteur de 5 000 € / ans durant 3 ans ainsi que pour le bien-être des dialysés du département par l'achat de pédaliers de lits. L'utilisation des dons au bénéfice des patients est une de nos priorités, ainsi que la sensibilisation du grand public.

Toute notre gratitude s'adresse à la municipalité de Confrançon qui chaque année nous accorde une subvention. Le 25 janvier, elle a prouvé de nouveau son implication en plantant un Arbre de Vie sur la commune et en nous prêtant une salle pour organiser la cérémonie des vœux à notre équipe de coureurs «La Team FRANCE ADOT». Nous lui en sommes infiniment reconnaissants. Que cet arbre inspire à tous une réflexion sur le don d'organes, le respect des donneurs et de leurs familles et les incite à exprimer leur position. «Pour sauver des vies, dites à vos proches que vous êtes donneurs d'organes !»

Marc MULTIGNIER
Secrétaire et chargé de communication France ADOT 01 #

Recensement citoyen

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Les démarches sont à faire en mairie.

Vous obtiendrez une attestation de recensement indispensable pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac…), un concours administratif ou l'examen du permis de conduire en France. Vous serez ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

Plus d'informations : https://www.confrancon.fr/3624-recensement-citoyen.htm

ADIL : permanence juristes

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaitre et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Les services de l'ADIL sont ouverts du lundi au jeudi de 9 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 17 h. Contact 04 74 21 82 77, adil@adil01.fr

80ème anniversaire de la Libération

Rare photo de la libération de Confrançon, 1944
(archive de la famille de Cathy CHARNAY)

Le soleil était présent ce 8 mai 2025 pour accompagner les habitants venus commémorer les 80 ans de la victoire du 8 mai 1945 et se remémorer les personnes de la commune tombées lors des différents conflits.
Le défilé était composé de pompiers ainsi que de membres d'associations communales, de conseillers municipaux, de conscrits, de l'amicale des anciens combattants, de la gendarmerie et d'habitants de la commune.
Comme le veut la tradition, l'accompagnement musical a été réalisé par la Clique de Saint Didier D'aussiat.
Cette commémoration fut aussi l'occasion pour le chef de corps du CIS des Trois Logis de remettre le grade de sapeur-pompier 1ère classe à Clara GUERRY, pompier ayant terminé sa formation initiale.

Sébastien BORGET,
conseiller municipal #

Loisirs et culture

Que sont devenus les livres après le désherbage ?

La bibliothèque a organisé une vente de livres le 15 décembre, ouverte à tous.
Au préalable le samedi, les institutrices du RPI ont pu sélectionner des livres pour les enfants. 292 ouvrages leur ont ainsi été offerts.
La bourse aux livres a rencontré un beau succès avec 1060 exemplaires vendus.
Il nous reste 800 livres à céder qui seront récupérés par l'association Tremplin.
Cette opération nous permettra de rentrer dans nos nouveaux locaux avec un stock de livres plus adapté. Le petit pécule servira à décorer la nouvelle bibliothèque et vous accueillir avec joie !

La nouvelle bibliothèque :

Les travaux de la nouvelle bibliothèque touchent à leur fin, nous vous tiendrons informés de notre emménagement via notre page Facebook « association loisirs et culture Confrançon » et par email : nous avons hâte de vous y retrouver !

Autre changement en perspective :

Courant juin, nous changeons de logiciel de gestion de nos livres. Plus de détails dans le prochain bulletin ou lors de nos permanences.
Un printemps tout en challenges !

Nous profitons de cet encart pour vous signaler que l'Opération Première Page (matinée où 1 livre est offert aux jeunes enfants de moins de 3 ans lors d'une animation autour de la lecture) change de date : elle aura lieu le 14 septembre de 10h à 12h au lieu du 18 octobre.

L'équipe de la bibliothèque #

Conf'Anime, des animations chaleureuses et conviviales pour petits et grands

Ces derniers mois, l'association Conf'Anime a une fois de plus fait vibrer notre village avec des moments de partages inoubliables.

Le 21 décembre, c'est une soirée mémorable qui a réchauffé les cœurs : huîtres fraîches de Leucate, gaufres bressanes, fromage fort, vin à déguster… et surtout, un Père Noël accompagné de sa Mère Noël venus à la rencontre des enfants, pour des photos pleines de magie ! Le sapin de l'association a été décoré dans une ambiance chaleureuse et festive.

En février, la troupe des P'tits Potins a fait salle comble avec deux représentations hilarantes de la pièce « L'autruche pète les plombs ».

Le 13 avril, l'équipe innovait avec un tout premier Petit Dej' qui a séduit 85 gourmands venus déguster viennoiseries, mets salés, cafés et chocolats chauds… et même un délicieux thé à la menthe maison préparé avec soin par notre facteur préféré ! Un vrai moment de partage et de bonne humeur dès le matin.

L'association s'agrandit et souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres, Margot et Alain, tout en adressant ses félicitations à Aude pour la naissance de son petit garçon le 26 décembre.

L'année continue en beauté avec Le Village en Fête les 20 et 21 juin, Les Foulées du Logis le 18 octobre, et en point d'orgue la soirée du 20 décembre : vente d'huîtres, concert gospel à l'église suivie de notre incontournable soirée au four à pain.

Conf'Anime vous attend nombreux pour partager ces beaux instants !

L'équipe Conf' Anime #

Paons en France

Voici une nouvelle association qui a son siège social dans notre commune. « Paons en France » est la première association loi 1901 pour le bien être des paons.

Le paon fait partie de nos vies depuis plus de 2000 ans et agrémente nos jardins et parcs avec ses couleurs. Il s'est très bien adapté à nos latitudes.

Les missions et objectifs de l'association sont de travailler pour leur bien être, de revoir la réglementation sur les paons, obsolète ce jour en révisant l'arrêté du 11 Août 2006, d'avoir accès aux vaccins en dose unique et/ou par dizaines, de comprendre et réguler la loi sur l'identification des paons et de mettre en place un suivi sur l'élevage pour aider les éleveurs amateurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir de magnifiques spécimens.

https://www.helloasso.com/associations/paons-en-france/adhesions/formulaire-d-adhesion-1

M. Gilles DELAPLACE, président de l'association #

Gym à Confrançon : du (re)nouveau encore et encore

Le 23 février dernier, nous avons pu tester le yoga dynamique grâce à notre animatrice Sandra : 31 participants ont répondu présent au stage, un franc succès !
Un cours de stretching et relaxation a été mis en place cet hiver sur 6 dimanches (1 par mois) et a convaincu les adhérents inscrits, il sera reconduit au programme de la rentrée, avec en nouveauté la possibilité de s'inscrire aux 6 cours ou à la carte.
Côté sports loisirs, nous avons investi dans un équipement de pickleball. Vous ne connaissez pas cette discipline ? David et ses partenaires seront ravis de vous la faire découvrir chaque mercredi soir au gymnase, de 20h à 22h.
Nous organisons des portes ouvertes sur le mois de juin dans chaque section, alors n'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir nos activités : pilâtes, fitness, gym douce, fitdance, badminton et sports loisirs.
Le mois de juin est aussi l'occasion de réunir nos adhérents pour un apéritif dinatoire, un moment privilégié pour échanger, partager et nous récompenser des efforts fournis tout au long de l'année sportive, en trinquant avec le cocktail « GYMACONF' »
Retrouvez toutes nos informations et actualités sur notre site internet et notre page Facebook que Kop se fait un plaisir d'alimenter pour vous !

Marianne et Adeline #

Les enfants en cuisine

Cette année, Séverine et Carole, cantinières du restaurant scolaire de Confrançon, ont organisé 2 ateliers cuisine avec les maîtresses de Confrançon.
Sur une matinée, les enfants de CP/CE1 de la classe de maîtresse Geneviève sont venus confectionner des nems banane/chocolat (pour faire écho au travail de classe sur l'Asie), puis ce sont les élèves de la classe de CP de maîtresse Aurélie qui ont réalisé des saucissons au chocolat.
Ce fût un moment de partage et de plaisir pour toutes et tous, qui selon nos sources devrait se réitérer avant la fin de l'année scolaire !
Nous remercions les maîtresses, les parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner les enfants et évidemment Séverine et Carole sans qui rien n'aurait été possible.

Laure-Anne MERMILLOD-BLARDET, Coralie PERRET et Audrey CURT
Co-présidentes du Restaurant scolaire Confrançon-Curtafond #

Du nouveau à Planète Tennis
Le pickleball, le sport qui fait swinguer les raquettes et les sourires

Imaginez un cocktail explosif où le tennis, le badminton, le ping-pong et le padel se rencontrent, se mélangent et décident de faire la fête ensemble. Le résultat ? Le pickleball, bien sûr ! Un sport de raquette qui débarque comme un invité-surprise à votre barbecue estival…

Il se joue sur un terrain de la taille d'un terrain de badminton, avec un filet plus bas que celui du tennis, une raquette plus grande que celle du ping-pong et une balle en plastique perforée. Les règles ? Un mélange savoureux entre celles du tennis et du badminton, avec une touche de ping-pong pour le fun.

En résumé, le pickleball, c'est un peu comme la raclette : on y met ce qu'on veut, on partage en famille ou entre amis, et tout le monde se régale. Alors, pourquoi ne pas tenter l'expérience avec Planète Tennis ? Rendez-vous les vendredis à 18h au gymnase de Confrançon ou inscrivez-vous pour la rentrée prochaine sur planete-tennis@fft.fr ! Attrapez une raquette et laissez-vous emporter par la vague pickleball et pour les plus motivés, inscrivez vous au 1er tournoi officiel de pickleball du club le 6 juillet !

Planète Tennis, c'est bien sûr toujours du tennis ! Pour les grands et les petits à partir de 6 ans, tennis loisirs ou compétition, tout le monde peut y trouver son bonheur ! Cette année encore, 14 joueuses et 63 joueurs ont participé à l'édition 2025 du tournoi open du club du 28 mars au 12 avril. Pour la 1ère fois depuis très longtemps, il s'est déroulé sous un très beau temps. Mis à part quelques jours de vent et des températures un peu fraiches, les conditions ont été idéales. Le tournoi s'est conclu dimanche 13 avril par un repas convivial autour d'une paëlla.

Sylvaine MARTIN,
Planète Tennis#

Actu pompiers

Cette année, le Centre d'Incendie et de Secours des Trois Logis fait peau neuve !

Des travaux de réhabilitation de la caserne ont été réalisés par le SDIS01 pour répondre aux normes de sécurité et améliorer les installations opérationnelles.

Une infrastructure qui se modernise pour permettre aux pompiers du secteur de pouvoir intervenir dans des conditions optimums.

La Caserne des Trois Logis (Polliat, Confrançon, Curtafond) est équipée d'un VSAV, d'un VSM pour l'assistance et le secours aux victimes, d'un VTU pour les opérations diverses et d'un FPT pour les interventions incendie.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à la sécurité de votre communauté, n'attendez plus pour faire acte de candidature. Devenez pompier volontaire et engagez-vous à protéger et à servir ceux qui vous entourent.

Gaëlle ROCHY et Nicolas BERTHOUD - Co-présidents
Amicale Trois Logis
CIS Trois Logis 168 rue de la Presle
01310 POLLIAT #

Des parents, du Yoga et plein de bonne humeur à Copain-Copine

Nous tenions à remercier les nombreux parents qui ont assisté à notre Assemblée Générale du 11 avril dernier. Ce moment convivial a permis non seulement de faire le point sur l'année écoulée et les différentes manifestations organisées, mais aussi de procéder au renouvellement du tiers sortant du bureau. Nous sommes également ravis d'avoir pu accueillir de nouveaux membres au sein de l'association, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Une nouveauté a vu le jour dans nos activités périscolaires : chaque lundi, Valérie COLAS initie les enfants à la pratique du yoga. Cette activité mêle postures, expression des émotions et moments de relaxation. À la fois sportive et apaisante, elle offre aux enfants une véritable pause bien-être.

Nous souhaitons rappeler l'existence d'un service particulièrement apprécié des familles : l'aide aux devoirs tous les jeudis, cette initiative repose sur l'engagement précieux de bénévoles que nous remercions pour leur disponibilité et leur bienveillance.

Ces deux activités rencontrent un succès auprès des enfants, qui s'y inscrivent sur la base du volontariat. Afin que chacun puisse en profiter, un système de roulement a été mis en place.

Nous poursuivrons nos actions au service des enfants, en veillant à proposer des activités variées et accessibles à tous. Vos retours, votre implication et votre soutien sont essentiels pour faire vivre cette dynamique collective. N'hésitez pas à venir à notre rencontre ou à rejoindre l'équipe : chaque contribution, petite ou grande, fait la différence !

La présidente, Adeline PLATRE #

Renseignements :
Marie-Laure LOUVET, Directrice :
04 74 25 22 53
copain-copine01@orange.fr

Le football féminin au Football Club : une belle progression

Il y a cinq ans, l'équipe féminine voyait le jour au sein du club. Très vite, grâce à un effectif motivé, les filles se lancent alors dans un championnat à 11 joueuses dès la deuxième année. Une aventure passionnante mais exigeante : face à des adversaires expérimentées, les débuts sont difficiles.

La troisième saison marque un tournant. Entre études, blessures et mutations professionnelles, l'effectif se réduit. Hors de question pour autant de baisser les bras ! L'équipe décide de poursuivre en championnat à 8 joueuses. Un choix payant, puisque la progression est rapide... jusqu'à atteindre cette année la Division 1 de district !

Aujourd'hui, le Football Club Curtafond – Confrançon – Saint Martin – Saint Didier – Saint Sulpice cherche à étoffer sa section féminine pour la saison prochaine en catégorie Seniors.

Tous les profils sont les bienvenus : vous avez 18 ans ou plus, que vous soyez sportive ou non, débutante ou confirmée, passionnée ou simplement curieuse, vous avez votre place dans l'équipe !

Pas besoin de connaître les règles ou de savoir jouer : nous vous accompagnerons pas à pas, pour vous apprendre les bases du football et vous faire progresser à votre rythme.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe dynamique, conviviale et bienveillante.

Envie d'essayer ? Connaissez-vous quelqu'un que cela pourrait intéresser ?

Contactez Guillaume GIVORD au 06 33 87 77 72 pour plus d'informations.

L'équipe du football club #

Nouvelles entreprises

OSE L'AIN

Ose l'Ain est une entreprise familiale fondée à Confrançon par Axel et Candice AUSSELIN, frère et sœur originaires de l'Ain. Nous vous proposons chaque mois, sans engagement ni abonnement, une livraison gratuite à domicile de produits locaux frais, secs et surgelés. Aux côtés d'agriculteurs et producteurs de l'Ain, nous avons sélectionnés des produits locaux d'exception ayant reçus de multiples distinctions, gages d'excellence et de savoir-faire. Nous plaçons le respect au cœur de notre démarche. Nous respectons les producteurs et leur savoir-faire, pour proposer des produits authentiques et de qualité. Nous respectons l'animal, la nature et l'environnement, en appliquant des pratiques durables et éthiques. Nous veillons au respect des normes d'hygiène, de la chaîne du froid et de la qualité du service, afin de garantir une sécurité maximale pour nos produits. Enfin, nous respectons l'humain, en offrant un service de proximité et en cultivant des relations de confiance avec nos clients.

Candice et Axel AUSSELIN #

OSE L'AIN, 686 Route de Bourg En Bresse 01310 Confrançon
06 32 00 22 09

TyFripe

Je suis Tyfanie DOS SANTOS, fondatrice de TyFripe, une boutique de seconde main engagée dans la mode responsable. Après une belle aventure physique à Montrevel, TyFripe devient éphémères en janvier 2025 !
TyFripe propose des vêtements / accessoires de seconde main Homme et Femme, visible uniquement sur les réseaux sociaux, Vinted, ou lors d'événements éphémères.
Retrouvez-moi un lundi sur deux de 15h à 18h, devant « La Tablée » au Logis Neuf avec une sélection unique et responsable à petits prix !
Profitez-en aussi pour déposer vos dons de vêtements : ceux en bon état sont revendus, ceux en fin de vie transformés en chiffon selon la matière.
Nouveauté 2025 : Vente de chiffon recyclé, en lots de 3, 10, 25KG idéal pour ateliers, garages, agriculteurs ou les entreprises soucieuses de l'environnement.
Ensemble recyclons le textile bien usé, mais, tout de même utilisable !

Tyfanie DOS SANTOS #

contact@tyfripe.fr / 06 18 61 73 58

Entreposage et Location de l'Est s'installe à Confrançon

Fondée en août 2005, Entreposage et Location de l'Est - ELE est une entreprise spécialisée dans le transport frigorifique. Reconnue pour son sérieux et son savoir-faire, elle offre un service de qualité à ses clients.
L'entreprise compte 14 salariés, mobilisés pour répondre aux besoins logistiques, notamment dans le domaine des denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques.
Engagée pour l'avenir, ELE place aussi l'environnement au cœur de ses priorités. Depuis 2019, l'entreprise dispose d'une flotte de camions renouvelée régulièrement avec des véhicules plus propres, utilisant du biocarburant, et intégrant les dernières technologies pour limiter son empreinte écologique.

Christelle GELOT,
assistante administrative #

ELE :
686 route de Bourg-en-Bresse
01310 Confrançon

Service de Prestations Sylvie VALLIER

Jeune retraitée habitante de Confrancon depuis plus de 3 ans, je vous propose mes services de secrétariat à domicile. Auto-entrepreneur, forte de 30 années d'expérience dans ce domaine, je suis à votre disposition pour la rédaction de factures, du classement, prise de rendez-vous...
Contact 06 31 83 03 94,
valliersylvie@gmail.com

Sylvie VALLIER #

Le Bistrot Ambulant d'Emeric - BAE

Un nouveau commerce ambulant est présent sur le parking du city stade de la commune depuis le vendredi 23 mai, puis tous les 15 jours (il loupera son tour le 20 juin car la fête de la musique sera animée par Conf'anime).
Il s'agit d'un Food-Truck proposant de la restauration sur place pour une vingtaine de personnes ou à emporter dans l'esprit des bistrots de village.

Facebook : Le BAE,
Instagram : lebaefoodtruck,
Tél : 06 50 95 50 62

Sors ton vélo !

Grand Bourg Agglomération souhaite soutenir la pratique du VTT (VTC-VTTAE-Gravel), au même titre que la randonnée pédestre et que le cyclotourisme.
En s'appuyant sur deux bases de loisirs avec services et offres d'accueil, Grand Bourg Agglomération gère deux bases VTT labellisées par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo). Deux terrains de pratique entre Bresse et Revermont, entre plaine et montagne avec aujourd'hui 410 km de circuits balisés :
- Les monts du Revermont pour profiter des points de vues, des courbes de niveaux et de descentes en VTT ou VTTAE.
- Les plaines et vallons bressans pour profiter en VTT, VTC, Gravel ou VTTAE des nombreux chemins qui sillonnent le bocage pour des découvertes patrimoniales.
Ces bases VTT sont suivies par deux clubs fédéraux pour l'entretien et le balisage dans le cadre d'une convention avec Grand Bourg Agglomération.
En 2023, une liaison a été balisée pour faire la jonction entre les bases de loisirs de la Plaine Tonique en Bresse et la Grange du Pin au pied du

Revermont.
En 2024, une grande boucle VTTAE a été balisée entre Val Revermont et Coligny.
Au mois de juillet de cette année, deux grandes boucles de plus de 950km seront inaugurées :
- L'Extension des circuits de la base VTT Espace Revermont sur le sud du massif (Ceyzériat, Cize, Ile Chambod, Gravelles...) pour faire la part belle aux amateurs de Sports Nature.
- L'Extension des circuits de la base VTT La Plaine Tonique sur les secteurs de St Trivier de Courtes, Foissiat, St Martin le Chatel, St Didier d'Aussiat et... Confrançon ! Ce circuit sera en lien avec la voie verte La Traverse pour faire valoir les chemins aux amateurs de découvertes à vélo... VTC et Gravel.
Viens découvrir toutes les cartes de randonnée VTT sur le site de l'agglo : https://www.grandbourg.fr/83-randonnees-vtt-foret-de-seillon-voie-verte....htm

Cyrille DUPUIT,
conseiller municipal #

Le mot de la « minorité »

Notre mandat s'achèvera en 2026, déjà. Nous avons apprécié de travailler avec une équipe à l'écoute et attentive aux besoins des habitants.
Durant ce mandat, diverses réalisations ont pu être mises en œuvre, parmi les plus conséquentes : réhabilitation du local des pompiers en bibliothèque, réhabilitation de l'ancien fournil en extension du restaurant scolaire, sensibilisation à la sécurité routière avec l'aménagement du carrefour de l'Effondras, la mise en sens unique de la Petite Route et la réduction de la vitesse Route de Confrançon.
De même, nous saluons l'engagement des bénévoles. Chaque association, soutenue et encouragée par le conseil municipal, crée une dynamique dans la vie de notre village.
La fonction de conseiller municipal est quelque peu prenante, mais enrichissante par les nouvelles connaissances acquises et par les rencontres et les échanges, toujours intéressants, avec la population.
Nous vous souhaitons un bel été.

Aurélie, Christophe, Sébastien,
conseillers municipaux #

Point déploiement fibre optique sur Confrançon

A ce jour, la commune compte 359 lignes raccordées, soit autant d'abonnés, sur 491 lignes commercialisées, soit un taux de pénétration de 73%. Il reste 251 lignes à déployer, la commercialisation de ces dernières est estimée au 4ème trimestre 2025.

Source SIEA #

Réglementations

Entretien des haies

La conservation et la protection des haies et des bosquets sont des enjeux agri-environnementaux importants, qui ont notamment fait l'objet d'un rapport du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) en avril 2023. Aussi, il est rappelé qu'afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux qui a lieu durant la période allant de mi-mars à fin juillet :

- Pour les particuliers et les collectivités : il est fortement déconseillé par l'Office français de la biodiversité (OFB) de tailler les haies après le 15 mars ;
- Pour les agriculteurs, cette pratique est interdite par la Politique agricole commune (PAC) entre le 16 mars et le 15 août.

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets notamment « verts » est interdit toute l'année comme le rappelle la Préfecture. En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies. En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée.
Plus d'info sur : https://www.ain.gouv.fr/Actualites2/Communiques/Environnement/Le-brulage-des-dechets-verts-est-interdit-toute-l-annee

Nuisances sonores

- Pour les activités industrielles, artisanales, commerciales et agricoles, toutes les précautions doivent être prises pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage entre 20h et 7h et les dimanches et jours fériés.
- Pour les particuliers, il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler, ou gémir de façon répétée ou prolongée un ou des chiens dans un logement, sur un balcon dans la cour ou un jardin.
- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants ne sont autorisés que de 8h à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Animaux domestiques

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats.
Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. En cas de non-respect, les propriétaires canins encourent une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.
Il est également interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais, sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.
Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.
Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.
Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.
Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Déjections canines

Arrêté municipal permanent n° 20240723-01 portant obligation de tenir les chiens en laisse sur le domaine public et de ramasser leur déjection. Les manquements à cette obligation seront verbalisables.

Communiqué de La Poste

La Poste sensibilise les propriétaires de chiens aux agressions canines dont peuvent être victimes les facteurs lors de la distribution du courrier. L'agression canine étant l'une des causes majeures d'accidents du travail touchant cette profession.

Info Confrançon

Directeur de publication : Jean Paul BUELLET, **Ont participé à ce numéro :** Jean Paul BUELLET, Jean-Luc FROMONT, Aurélie BETTEMBOURG, Régine BUET, Cyrille DUPUIT, Sylvaine MARTIN, Sébastien BORGET, Sylvie TRIPLET, Roseline MAGNIN, Nicolas MICHALET, **Maquette-Graphisme :** Bopsi Communication, **Impression :** COMIMPRESS, **Tirages :** 700 ex. Magazine adressé à l'ensemble des habitants. Papier issu des forêts gérées durablement.

Infos diverses

Mes démarches en ligne

Pour vos démarches auprès de Grand Bourg Agglomération, ayez le réflexe Mes démarches en ligne !
Via le site grandbourg.fr, vous pouvez accéder à de nombreux services en ligne avec le portail Mes démarches. Réserver des cours à la piscine carré Tonique, demander un bac à déchets, un diagnostic assainissement, postuler à un emploi, … sont quelques-uns des services proposés.

Permanence du CCAS

La commune a mis en place une permanence du CCAS avec prise de rendez-vous au 07 89 64 63 14 en laissant votre message et coordonnées ou sur le site de la commune www.confrancon.fr / vivre à Confrançon /Le CCAS / demande de rendez-vous.
Les prochaines permanences sont les 12/09, 10/10, 14/11 et le 05/12.

Permanence des élus

Depuis 2021, une astreinte téléphonique du maire et des adjoints est mise en place les weekends et les jours fériés et en cas d'urgence uniquement. Pour joindre cette astreinte, composez le numéro du standard de la mairie 04 74 30 27 38 du vendredi 19h au lundi 8h15. Merci de laisser un message sur le répondeur avec vos NOMS et coordonnées téléphoniques, vous serez recontactés en cas d'urgence avérée. À défaut, votre appel sera traité pendant les heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Repas gourmand du CCAS

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est heureux de vous inviter à son traditionnel repas qui aura lieu le dimanche 30 novembre 2025 à la Salle des fêtes de Confrançon à 12 h.
Ce repas est offert aux personnes âgées de 75 ans et plus. Les conjoints et membres du Club sont les bienvenus, moyennant une participation financière.
Une animation sera assurée, vos chants et danses agrémenteront cette journée conviviale.
Inscrivez-vous à l'aide du coupon réponse ci-dessous ou en joignant Joëlle TABOULOT au :
04 74 50 89 46 ou 06 19 50 24 23 avant le 7 novembre.

Coupon Réponse

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à retourner à Joëlle TABOULOT

Nom : .....Prénom : .....

Nom : .....Prénom : .....

participera (ront) au repas du dimanche 30 novembre 2025.

Sur demande de votre part, le transport aller et retour peut être assuré par les membres du CCAS.

20 au 22 juin 2025

Village EN Fête Confrançon

VENDREDI 20 JUIN

Fête de la musique

19h/concert gratuit

Lisa

Nico Sarro Cover

Buvette/Snack

SAMEDI 21 JUIN

15h30 : les P'tits défis

19h Apéritif/Repas

23h Feu d'artifice

Bal jusqu'à 1h

Soirée animée par :

Diaméus

DIMANCHE 22 JUIN

Concours de pétanque des conscrits

Et tout le week-end :

Manèges

Tombola

Conf'Anime